



28.09.2011 - 12:45 Uhr

Assura publie ses primes 2012 / Pas de hausse dans quatorze cantons

Pully (VD) (ots) -

Visionnez sur notre canal YouTube les explications de Jean-Bernard Pillonel, Directeur général adjoint:

<http://www.youtube.com/AssuraSuisse>

Assura publie ses primes maladie 2012 approuvées par l'OFSP. Encore une fois, cette caisse-maladie reste l'une des moins chères de Suisse. Ses tarifs n'augmentent pas dans quatorze cantons. A Genève, il s'agit même de la sixième année consécutive. Pour des millions de personnes, Assura propose le modèle traditionnel de l'assurance de base le plus attractif.

Globalement, l'adaptation des primes d'Assura est minime: 1,5%, soit l'augmentation la plus faible des principaux acteurs de la branche. Cette performance est le fruit d'efforts constants pour maîtriser les coûts.

Les assurés des cantons de Genève, de Fribourg, du Valais, de Berne, du Tessin, d'Argovie, des deux Appenzell, de Nidwald, d'Obwald, de Soleure, de Schwytz, de Thurgovie et d'Uri paieront donc en 2012 les mêmes primes qu'en 2011! Dans le reste de la Suisse, les tarifs ont été modérément adaptés. Seul le canton de Zoug fait exception.

Le leader romand se place sur le podium des assureurs maladie les moins chers à Zurich, Lucerne, Berne, Schaffhouse et en ville de Bâle. Pour ce qui est de la Suisse romande, Assura est même sans concurrence.

www.assura.ch/primes2012

www.facebook.com/AssuraCH

www.twitter.com/AssuraCH

www.twitter.com/AssuraSuisse

Contact:

Jean-Bernard Pillonel
Directeur général adjoint
Tél.: +41/21/721'44'21
E-Mail: jbpi@assura.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100010518/100704788> abgerufen werden.